



IFRS en Bref

Les derniers développements en matière de normes IFRS



Numéro 2019-06 - 25 juin 2019

Cette Newsletter IFRS en Bref de KPMG vous présente mensuellement les derniers développements en matière de normes IFRS.

RETOUR DE L'AMF SUR LES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS 2018



L'AMF a présenté un état des lieux des pratiques sur les états financiers intermédiaires, sur la base des comptes semestriels 2018 d'un échantillon de 93 émetteurs français et européens.

Ses principaux constats, sont source de points d'attention à l'heure d'établir les comptes semestriels 2019.

[En Savoir Plus](#)



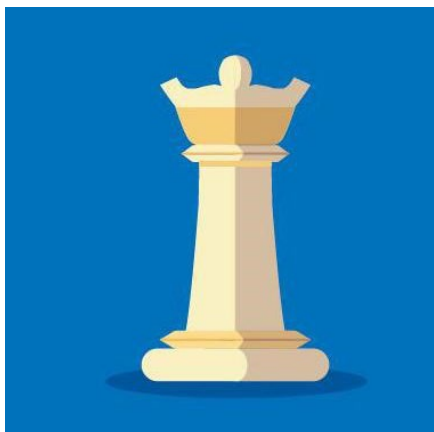
TÉLÉCHARGEZ LA VERSION FRANÇAISE DE NOS MODÈLES D'ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES 2019 !

Nous venons de publier la version française du modèle d'états financiers IFRS 2019 pour les situations intermédiaires. Ce document a notamment pour objectif de vous faciliter la tâche dans l'élaboration des états financiers intermédiaires condensés au 30 juin 2019 établis en conformité avec IAS 34.

[En Savoir Plus](#)



IFRS 16 : NOS EXPERTS ONT LA PAROLE



Lors de la conférence IMA du 4 juin dernier, Emmanuel Paret, Céline Binder et Didier Saintot, associés KPMG ont présenté les dernières actualités concernant IFRS 16, ainsi que ses principaux enjeux en matière de communication financière. Ils ont également commenté les premières tendances issues d'un benchmark réalisé à partir des communications publiées par les sociétés du CAC 40 et du Next 20.

[En Savoir Plus](#)



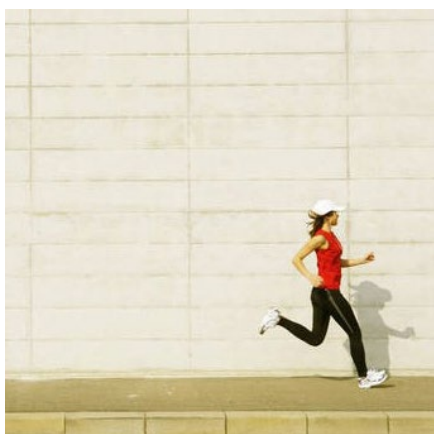
ON EN PARLE : BETTER COMMUNICATION – OÙ EN EST L'IASB ?

Ce nouveau numéro de la collection « On en parle – l'actualité comptable des sociétés françaises » vous propose une synthèse à date des dernières discussions de l'IASB sur son projet « Better Communication ».

[En Savoir Plus](#)



L'IASB CONSULTE SUR SES AMÉLIORATIONS ANNUELLES 2018-2020



L'IASB vient de publier un exposé-sondage relatif à de nouvelles améliorations annuelles millésimées 2018-2020. Elles portent sur les normes IFRS 1 - Première application des IFRS, IFRS 9 - Instruments financiers, IFRS 16 – Contrats de location et IAS 41 – Agriculture.

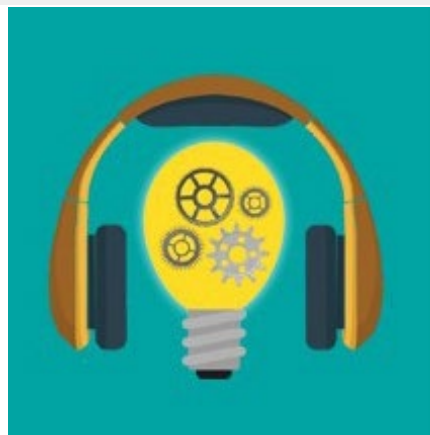
[En Savoir Plus](#)



IFRS TODAY– NOUVEAU PODCAST RELATIF À LA RÉFORME DE L'IBOR

Dans ce nouveau podcast, nos experts KPMG décryptent les contours de la réforme de l'IBOR et les enjeux qui y sont associés, y compris pour les entreprises industrielles et commerciales.

En Savoir Plus



TOUT RADIO KPMG DANS UNE APPLICATION !



Radio KPMG a le plaisir de vous annoncer le lancement de son application, téléchargeable sur Apple Store ou Google Play. Grâce à cette application, vous pouvez écouter tous les podcasts de Radio KPMG en un clic, télécharger vos émissions favorites et les écouter quand bon vous semble, ou découvrir les prochains sujets abordés, les invités et les dates de diffusion de vos émissions préférées...

[Écoutez la dernière Matinale spéciale consacrée à IFRS 16.](#)

En Savoir Plus



KPMG VOUS ACCOMPAGNE

Consultez également nos autres publications « [On en parle](#) » qui présentent [l'actualité réglementaire des sociétés cotées](#) et [actualité comptable des sociétés françaises](#).

Pour une vue d'ensemble de notre bibliothèque de [publications sur les IFRS](#), [cliquez ici](#).

Pour écouter [Radio KPMG](#), rendez-vous à tout moment sur notre page dédiée ou [téléchargez notre nouvelle application](#)

Pour toute consultation technique vous pouvez contacter notre département [Accounting Advisory](#).

EQUIPE DE RÉDACTION



Emmanuel Paret
Associé
Responsable de la doctrine comptable
eparet@kpmg.fr



Edith Schwager
Director
Doctrine comptable
edithschwager@kpmg.fr

kpmg.fr/mediasocial



[Déclaration de Confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

Vos données personnelles sont traitées par KPMG S.A., agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communication sur ce sujet, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).
Pour ne plus recevoir aucune communication de KPMG, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

** «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.*

© 2019 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.